



Le projet de renaturation de l'île du Ramier

Guillaume CANTAGREL
Sylvie BUGUERET

Restaurer la qualité des sols du poumon vert de Toulouse

Poumon vert historique de Toulouse, l'île du Ramier a vu sa biodiversité impactée par différents aménagements dans la première moitié du XX^e siècle. Le départ récent du parc des expositions a ouvert des perspectives de restauration de la qualité des sols et de renaturation de l'île. L'ambition est posée : redonner à l'île du Ramier sa fonction de grand parc urbain.

Demain, un grand parc urbain s'inscrivant dans le projet Grand Parc Garonne

Le départ du parc des expositions permet d'envisager la reconversion des espaces délaissés de l'île du Ramier en un parc urbain dédié à la nature, à la culture et aux loisirs. Le projet de Toulouse Métropole, qui s'inscrit dans la vision plus large du Grand Parc Garonne (cf. encart), repose ainsi sur trois axes forts : la préservation de la biodiversité ; un parc dédié aux sports, aux loisirs, à la culture ; une accessibilité renforcée et faisant la part belle aux mobilités actives. Ces priorités sont traduites dans le plan guide d'aménagement de l'île du Ramier à l'horizon 2030. Celui-ci constitue la feuille de route pour retrouver une cohérence territoriale sur cette île, aujourd'hui fragmentée et saturée d'équipements : revégétaliser l'île, développer les déplacements des piétons et des vélos, mettre l'île à la portée des quartiers alentour, renforcer les usages actuels et développer de nouvelles activités (culture, loisirs, sports).

La restauration de la qualité des sols en préalable à la renaturation de l'île du Ramier

La démolition de cinq halls du parc des expositions et de dépendances, ainsi que la suppression de la totalité des parkings et voies associés, permettront la création d'un grand parc public de 7 hectares intégrant un jardin botanique et une grande esplanade pour les manifestations culturelles et sportives, non sans rappeler le Parc Toulousain des années 1900. Ces aménagements participeront à la renaturation de l'île.

Celle-ci va renforcer le caractère naturel des berges, développer le patrimoine arboré et protéger la biodiversité du site. Il s'agit pour cela de conforter la ripisylve¹, de développer une mosaïque de milieux natu-

rels favorables à la diversité des espèces, de planter massivement des arbres d'essences locales (2 500 arbres aux essences adaptées aux bords de fleuve : aulnes glutineux, ormes lisses, saules blancs...), ou encore de rendre l'île exemplaire en matière d'écologie urbaine (limitation de la pollution de l'air, des nuisances sonores, des îlots de chaleur).

La reconstitution de sols riches en nutriments et en micro-organismes est une condition préalable à la restauration de la biodiversité du site puisque le sol actuel, ayant été imperméabilisé durant plus de 60 ans, est un sol inerte. Aussi, avant de procéder aux plantations, une technique innovante d'étude et de suivi de la qualité biologique des sols est mise en œuvre dans le cadre du projet LIFE (cf. encart).

Un groupement scientifique, en cours de constitution, réunira des chercheurs spécialisés en géologie et microbiologie des sols, pour accompagner Toulouse Métropole dans la définition et le suivi du protocole scientifique de cette démarche d'ensemble.

1. Ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives du fleuve.

Le projet Grand Parc Garonne, à la reconquête des bords de Garonne

Ce projet de Toulouse Métropole représente un linéaire fluvial de 32 kilomètres et un territoire d'environ 3 000 hectares, entre la confluence avec l'Ariège au sud et la commune de Saint-Jory au nord. Il vise à reconquérir les bords de Garonne, principal axe naturel de l'agglomération toulousaine, le long duquel plusieurs aménagements d'espaces publics contribuent à l'ouverture de la métropole sur son fleuve et à une meilleure articulation entre ville et nature. C'est aussi l'occasion d'en valoriser le patrimoine architectural, naturel et culturel, de faciliter les déplacements des piétons et des cyclistes, de renforcer les activités en lien avec l'eau et de développer de nouveaux espaces de culture et de convivialité en bord de fleuve.

Douze parcelles témoins sont mises en place à compter du printemps 2021 afin de tester quatre profils lithologiques correspondant aux types de sols à venir sur l'île : forestier, arbustif, de prairie et de pelouse. Les études de suivi de ces parcelles témoins porteront sur l'évolution de la stabilité physico-chimique (stabilité carbone, azote...) et le développement biologique (macro et microbiologie, colonies bactériennes et mycorhizes...) des sols. Elles permettront in fine d'identifier les meilleures modalités de reconstitution de sols vivants selon les 4 profils identifiés. Ces modalités seront reportées sur l'ensemble des 10 hectares au nord de l'île du Ramier, aujourd'hui recouverts d'enrobés.

En parallèle de ce projet, des travaux de pré-verdissement temporaire sur une grande partie des parkings actuels vont être engagés par Toulouse Métropole en mars-avril 2021. Après un décroûtage des enrobés, cette opération prévoit un apport de terres végétales et de compost fin ainsi qu'un semis de légumineuses, dans l'objectif de restaurer la qualité biologique des sols.

Un projet de renaturation mené dans le cadre du programme européen LIFE

Le programme européen LIFE soutient des projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Le projet de transformation de l'île du Ramier a été retenu en 2019 et fait ainsi l'objet d'un suivi scientifique tout au long de son déroulement, sur la période 2019-2024 :

- suivi du retour de la biodiversité en partenariat avec le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, afin d'identifier les évolutions générées par le reverdissement de l'île, grâce à un inventaire annuel portant sur la faune et la flore,
- suivi de l'évolution des données météorologiques en partenariat avec Météo France qui installe 16 nouvelles stations météorologiques sur l'île, les berges de la Garonne et dans les quartiers environnants,
- suivi de l'évolution de la qualité de l'air en partenariat avec la start-up WaltR, issue de l'essai du CNES, grâce à l'installation de 5 stations de mesure sur le site, ainsi que 5 caméras à ultraviolet et infrarouge sur le pourtour du centre-ville.

L'objectif de la démarche est de diminuer la température de 3 °C sur l'île et d'apporter un rafraîchissement bénéfique aux quartiers alentours. Des indicateurs ont aussi été définis à l'horizon 2025 pour réduire de 15 % les émissions de CO₂ et de 25 % des émissions de particules fines.

Une partie du parc des expositions aujourd'hui démolie...



... remplacée demain par une prairie



Le parking et l'accès à la piscine municipale aujourd'hui...



... demain, un parc et des allées plantées

